

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 à 19H00**

N°036-2026 – Elections et désignations des conseillers municipaux appelés à siéger dans les organismes extérieurs

Conseillers en exercice : 29 - Présents : 27 - Excusé avec pouvoir : 1 - Excusé sans pouvoir : 0
Absente : 1 – Votants : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 1^{er} AVRIL, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 26 mars 2026**, sous la présidence de **Madame Rita MONTEIRO, 1^{ère} Adjointe**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames, Messieurs :

BACHELET Thierry, BIRRAUX François, BERNARD Jean-Luc, BOZONNET Antoine, CHAUDET Lydie, CORTEL Sonia, COUTURIER Thierry, DAHOUI Mélanie, DELEPINE Emmanuel, DESVIGNES Emmanuel, DOUVRE Evelyne, DRUET Marion, GAUDIN Philippe, GUIOT Audrey, LAGARDE Olivier, LEAO Lydia, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RODET Pascaline, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, SEVOZ Murielle, USEO Pierre, VIGNAGA Isabelle.

ÉTAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :

Monsieur Guillaume FAUVET (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO).

ÉTAIT ABSENTE : Madame Patricia TRICHOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Francis SCHWINTNER** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Rita MONTEIRO, 1^{ère} Adjointe, propose de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, et de nommer en votant à main levée pour chacune des désignations à effectuer dans les différents organismes ci-après énumérés.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour chacune des désignations,

DESIGNE les représentants suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-036-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

Publication : 08/04/2026

	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
CA du Collège Y. Morandat	1- Lydie CHAUDET 2- Lydia LEAO	1- Joseph DESVIGNES 2- Olivier LAGARDE
Groupe scolaire Village	1- Lydia LEAO 2- Evelyne DOUVRE	1- Jean-Luc BERNARD 2- Frédéric MARCILLAC
Ecole Maternelle Vavres	1- Lydia LEAO	1- Frédéric MARCILLAC
Ecole Élémentaire Lilas	1- Frédéric MARCILLAC	1- Olivier LAGARDE
Terre en couleurs	1- Frédéric MARCILLAC	1- Marion DRUET
Association BOUT'CHOU	1- Jean-Luc BERNARD	1- Evelyne DOUVRE
	2- Isabelle VIGNAGA	2- Olivier LAGARDE
	3- Lydia LEAO	3- Lydie CHAUDET
Pôle Socio-Culturel	1- Mélanie DAHOUI	1- Lydia LEAO
	2- Murielle SEVOZ	2- Isabelle MESSINA
	3- Isabelle VIGNAGA	3- Francis SCHWINTNER
MARPA	Le Maire ou son représentant	/
	1- Jean-Philippe MINIER	
	2- Frédéric MARCILLAC	
Comité de Jumelage Schutterwald (Allemagne)	1- Thierry BACHELET	1- Isabelle MESSINA
	2- Antoine BOZONNET	2- Mélanie DAHOUI
	3- Rita MONTEIRO	3- Céline ROUSSEL
	4- Lydie CHAUDET	4- Bruno MIRALLES
	5- Emmanuel DELEPINE	5- Marion DRUET
Club Amitié Rencontre	1- Lydie CHAUDET	1- Rita MONTEIRO
	2- Audrey GUIOT	2- Patricia TRICHOT
ALEC 01	1- Francis SCHWINTNER	1- Antoine BOZONNET

DONNE pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

La Présidente,
Rita MONTEIRO

Le Secrétaire,
Francis SCHWINTNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-036-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026
Publication : 08/04/2026